

# CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 24 SEPTEMBRE 2015

Sont présents : Capucine MALBRAIN – Martine DUFFAUD – Elodie COUDENE – Claude ETIENNE – Raoul TEYSSIER – Thierry DUFAU - Samuel MORIN - Thierry DUFAU – Stéphane GINEVRA – Valentine RIGAUD

Absent : Matthieu COQUEREL

Secrétaire de séance : Valentine RIGAUD

La séance débute à 18h15.

## • Eco-quartier

Suite à la rencontre du 18/09, réunissant propriétaires (9 présents sur 17), représentant du PNR et membres du CM, il apparaît que :

- Le projet intéresse les propriétaires,
- Les solutions foncières ne sont pas clairement définies,
- Une « plaquette » présentant le projet dans son ensemble sera envoyée aux propriétaires.

Le compte-rendu, disponible sur le site internet de Chirols, sera envoyé par courrier à tous les propriétaires.

Le CM fera une demande au CAUE pour la réalisation d'une étude foncière qui devra présenter clairement et analyser les différentes solutions foncières.

## • Informations du CM :

Des remarques ont été faites au CM sur le manque de diffusion des informations.

Le CM rappelle que toutes les informations (compte-rendus et annonces) sont disponibles sur :

- Les panneaux d'affichage communaux
- Le site Internet
- 

## • Dissolution du CCAS :

Le Centre Communal d'Action Social, qui fait actuellement l'objet d'un budget propre peut désormais être intégré au budget général de la commune.

La dissolution du CCAS est votée à l'unanimité.

## • ELIPS (Ecole de pierres sèches)

Elips a annoncé ne plus être intéressé par l'utilisation des garages de l'Ecomusée mais souhaiterait tout de même poursuivre le projet de cours sur Chirols.

Une rencontre est prévue le 01/10/2015.

- **Garages de l'Ecomusée**

Les garages sont donc disponibles et pourront être proposés selon les nécessités. Il est rappelé que l'étanchéité est à refaire.

1/3 des garages devra être conservé pour le fonctionnement de la commune.

Le devenir de ces garages sera discuté lors de la prochaine commission Infrastructures, qui se tiendra le 07/10/2015.

- **Loyer Association « Simples et Sauvages » :**

Le CM décide de louer la salle communale à « Simples et Sauvages » pour un loyer annuel de 600 €. Le montant du loyer est volontairement bas pour soutenir le démarrage de l'association et sera renégocié annuellement.

Il sera donc établi un bail annuel avec renouvellement non tacite (menant à renégociation) et anticipation de départ.

Comme à toutes les associations, une subvention annuelle de 300 € leur sera attribuée.

L'association prévoit de recevoir des groupes. La mairie vérifiera que le local est aux normes pour l'accueil du public et que l'association dispose d'une assurance.

- **Modification des éclairages publics :**

Le remplacement des ampoules des éclairages publics par le SDE07 est voté à l'unanimité.

Les travaux démarreront au mois d'Octobre.

- **Abribus et local poubelles place de la Mairie :**

Un abri pour les scolaires attendant le bus du ramassage et un local poubelles doivent être créés sur la place de la mairie.

Les élus se rendent sur place pour évaluer les possibilités. Deux emplacements sont proposés pour l'abri bus :

- Derrière la mairie, à proximité du monument aux morts : 6 votes
- Devant la mairie, au pied du chataignier sur la terrasse : 3 votes
- 1 abstention

L'abri bus sera mis en place derrière la mairie.

L'emplacement du local poubelle est choisi sur la dalle béton au pied du mur de soutènement.

- **Terrain Picaud :**

Le mur de soutènement du terrain en surplomb de la RD, s'écroule et bouche l'aqueduc. Le Conseil Général prévoit d'envoyer un courrier au propriétaire pour une remise en ordre.

Le CM envisage de faire une proposition d'achat de la terrasse surplombant la faysse endommagée afin d'en faire des places de parking.

- **Chemin Verdier :**

Le chemin doit être refait. La mairie demandera un devis pour un goudronnage ou un bétonnage. Ce chemin, non recensé comme tel, est actuellement sur une parcelle de la commune. La mairie étudiera la possibilité de le faire recenser en tant que chemin communal.

- **Panneaux d'affichage communaux :**

La commande des nouveaux panneaux d'affichage est votée à l'unanimité. Elle comprend :

- 5 panneaux 75cm x 66cm, soit 6 x A4
- 1 panneau 75cm x 109 cm, soit 10 x A4

Tous les panneaux auront une serrure unique.

- **Entourages poubelles :**

Les employés communaux démarrent la construction des entourages.

- **Parking Pont de Veyrières :**

Le CM juge intéressant de proposer l'achat d'une bande de terrain longeant la route du fez avant d'arriver au Moulin (en partant du pont de Veyrières), afin de créer de nouvelles places de parking (après aménagement).

- **Voyage scolaire Collège Montpezat :**

Le CM vote à l'unanimité une participation financière à un voyage scolaire à Paris, à hauteur de 60 € /élève de Chirols, soit 240 € au total.

- **Communauté de communes - PLUI:**

La ComCom organise une réunion d'information concernant une éventuelle mise en place d'un Plan Local d'Urbanisme Intercommunal. La réunion se tiendra à Fabras le 25/09/2015, tous les conseillers municipaux sont invités.

- **Questions diverses**

Marie-Claire TEYSSIER, habitante de Chirols, intervient en séance par le biais d'un courrier écrit à l'attention du Conseil Municipal (courrier joint au présent compte-rendu). Elle interpelle les élus sur deux points :

- **Problème des sangliers :**

Le nombre croissant de sangliers pose de véritables problèmes à la population, d'une part de dégradation des propriétés et biens publics et d'autre part de sécurité, vis-à-vis de la circulation, des rencontres fortuites (promeneurs et habitants), etc.

Afin de centraliser les doléances à ce sujet, et de proposer une action de groupe auprès des autorités compétentes (préfecture, DDT), la mairie propose de collecter tous les courriers des personnes mécontentes et d'ouvrir une pétition à signer en mairie.

Le président de la société de chasse de Chirols sera informé de cette action.

○ Action pour les réfugiés :

Les élus sont sensibles au problème de migration des réfugiés.

Après discussion des élus, un accueil des réfugiés organisé par la mairie apparaît difficile à mettre en place. En revanche la mairie s'engage à soutenir toute initiative personnelle allant dans ce sens, dans les démarches administratives notamment.

Les élus proposent de :

- **soutenir une association** venant en aide aux réfugiés par une subvention,
- **écrire un courrier d'information** sur les différentes possibilités d'aide aux réfugiés, à distribuer aux citoyens.

Prochaine réunion du Conseil Municipal : **26 Octobre 2015 à 18 h 30.**